



Dossier de surendettement

Par **John33150**, le **01/04/2019** à **14:41**

Bonjour

Tout d'abord j'ai déposé un dossier de surendettement à la BF aujourd'hui la dette s'élève à 160000 euros et elle estime à 1250 euros de dette mensuel si je dois payer j'étais artisans et liquidation plus de revenus donc dossier de surendettement. La BF a statué sur un effacement partiel ou total de la dette au moment du dépôt de dossier avec vente de mon bien immobilier non habitable estimé à 70000 euros sur le marché. j'étais sans emplois aujourd'hui j'ai trouvé un emplois avec un revenu de 2300 net /mois mais je n'ais pas de logement car en cour de recherche je suis sans domicile sachant que je ne suis pas passé devant le juge pour une décision finale que peut il décider maintenant que j'ai un salaire mais sans domicile avec une pension alim que me réclame mon ex femme puisque je travail maintenant.

Merci de m'éclairer.

Cordialement

M.Delamare